Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 44 (1908)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIVme ANNÉE

N° 39

LAUSANNE

26 septembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Francesco Gianini. — Les examens de recrues. — Encore l'orthographe! — Revue de la Suisse allemande. — France. — Ils sont surmenés. — Bibliographie. — Variétés.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de Choses : La soie; Le pin. — Dictées. — Récitation : L'écho. — Une fissure dans la digue.*

FRANCESCO GIANINI

Le corps enseignant du Tessin a subi une grande perte par la disparition de Francesco Gianini, directeur de l'école professionnelle des jeunes filles de Lugano, décédé à Roveredo-Tesserete, le 29 août dernier.

Nous nous sommes adressé à notre ami commun, M. Giovanni Anastasi, un des directeurs de l'école de commerce Landriani à Lugano, pour avoir quelques notes sur la vie d'un des éducateurs les plus populaires de la Suisse italienne et nous le remercions de sa bienveillance à nous fournir les renseignements demandés.

Gianini était né, le 10 décembre 1859, à Corticiasca, petit hameau retiré du val Colla, au pied du Monte Bar. Un beau jour il s'en vint à Tesserete suivre les cours de l'école supérieure. Il entra ensuite à l'école normale de Pollegio et il reçut, à 17 ans, le brevet supérieur primaire.

Le gouvernement confia au jeune homme l'école supérieure de Curio, au nord de Ponte-Tresa. C'était en 1877. L'école de Curio fut bientôt une des plus florissantes du canton, et le jeune maître apprécié à sa valeur par ses collègues et par les autorités.

Aussi quand il s'agit, en 1888, de réorganiser l'école normale des instituteurs de Locarno, le directeur de l'Instruction publique,

M. Simen, pensa-t-il à Gianini. Malgré l'opposition de la presse radicale, il confia la direction de cet établissement à un prêtre, Don Luigi Imperatori, ayant comme collaborateurs principaux MM. Gianini et Anastasi. Ces deux derniers furent envoyés par le gouvernement au cours de travaux manuels à Fribourg, en 1888.

A l'école normale, Gianini fut chargé spécialement de l'enseignement de la didactique; c'est à lui qu'incombait la formation professionnelle des instituteurs. Pour donner à l'enseignement primaire l'unité nécessaire, il publia des livres de lecture excellents; il fonctionna comme examinateur dans les écoles supérieures et comme expert dans les épreuves pédagogiques des recrues.

Pendant la maladie de L. Imperatori et après la mort de celui-ci, Gianini dirigea quelque temps l'école normale, mais la place d'inspecteur scolaire du deuxième arrondissement étant devenue vacante, il sollicita ce poste qui lui fut accordé (1900). Cela lui donnait l'occasion de s'établir dans sa petite et agréable villa de Roveredo, près de Tesserete, d'où on domine toute la vallée et le golfe de Lugano.

L'influence pédagogique de Gianini ne fit que s'affermir dans ses fonctions d'inspecteur, et c'est à lui que s'adressa la ville de Lugano quand elle eut décidé la création d'une école professionnelle de jeunes filles (1907). Gianini a eu le bonheur d'inaugurer cette nouvelle institution qui demande tout le dévouement et le savoir-faire d'un homme d'école expérimenté. L'affluence des élèves a prouvé le succès de l'œuvre dont notre ami n'a vu que les commencements. Atteint de diabète, il se fit opérer à Zurich, mais pendant l'été dernier son état empira et, le 29 août, à 7 heures du matin, il rendait le dernier soupir, à l'âge de 48 ans.

Les funérailles, au cimetière de Tesserete, furent grandioses. Malgré le temps défavorable, la foule se pressait pour rendre les derniers honneurs à cet éducateur distingué. Voici la liste des orateurs qui se sont fait entendre à l'occasion de cette cérémonie funèbre : MM. l'inspecteur Salv. Monti, au nom du département de l'Instruction publique; le syndic de Lugano, Elvezio Battaglini, au nom de la ville; le peintre Pietro Anastasi, au nom de l'école professionnelle; le professeur A. Cotti, au nom de l'institut Landriani;

les docteurs Noseda et Imperatori ; les professeurs Bassi et Bazzuri, ce dernier au nom du corps enseignant.

Nous n'analyserons pas tous ces discours ; ce qui les distingue, c'est l'amour et le respect dont était entouré le professeur Gianini. C'était un homme bon dans la force du terme, mais c'était aussi un caractère. Il avait placé dans les progrès de l'éducation son idéal social, cherchant à élever toujours plus haut l'âme du peuple vers le bien, le vrai et le beau. Il avait en outre ce coup d'œil du Tessinois qui débrouille les situations et cette énergie du montagnard qui lutte jusqu'au bout pour mener à bien ses projets.

La mort de Francesco Gianini est une perte pour les écoles du Tessin ; non seulement il a cherché à améliorer les qualités professionnelles du corps enseignant, mais il a travaillé pour relever sa situation financière. On retrouve cette constante préoccupation de notre ami dans le rapport qu'il a présenté au congrès scolaire de Genève, en 1896. Il préconisait l'union des Romands en Suisse, et s'il est aujourd'hui question dans le Tessin d'adapter le *Jeune Citoyen*, de Lausanne, aux cours complémentaires des recrues de langue italienne, qui sait si ce n'est pas là encore une des idées chères à Gianini[1]?

H. Gobat.

LES EXAMENS DE RECRUES

Hommage à la Suisse.

M. Ferdinand Buisson a présenté récemment à la Chambre française des députés un projet de loi tendant à établir un examen annuel des recrues. L'honorable député de la Seine entend ainsi « apporter un appui indirect, mais efficace à la loi sur l'instruction obligatoire, dont l'inobservation, dit-il, est pour le pays un malheur public.

Au cours de son exposé des motifs M. Buisson en vient à citer la Suisse, où il a fait un voyage d'étude. Ce chapitre est intitulé : « Exemple d'un pays qui n'a plus de soldats illettrés ». Il nous paraît intéressant d'en reproduire quelques passages :

« Celui des pays de l'Europe dont l'exemple peut nous être le plus directement profitable, a dit M. Buisson, celui qui semble avoir poussé le plus loin les exi-

[1] Bon nombre de Tessinois pensent aujourd'hui comme feu Gianini. Rappelons qu'au lendemain du dernier Congrès de Genève, MM. Simen, conseiller aux Etats, et Mariani, professeur, remerciaient le Comité du Congrès de l'accueil fait à M. Nizzola, délégué de la *Société des Amis de l'éducation populaire*, et appelaient de leurs vœux le jour où Suisses français et Suisses italiens feront cause commune et organiseront au Sud des Alpes un Congrès général des Romands.

(*La Réd.*)

gences et la précision, c'est, sans contredit, la Suisse. Nous ne ferons que lui rendre justice en disant que dans ce domaine c'est le plus petit peuple qui a fait de beaucoup les plus grandes choses ».

M. Buisson parle des examens pédagogiques des recrues. Il ajoute :

« Vous verrez comment ce pays, divisé en vingt-cinq états ayant chacun son autonomie, ses mœurs, sa législation et jaloux de la conserver, a pu arriver à une unité d'opérations et de résultats, que la centralisation, dans les Etats où elle est le plus fortement constituée a jusqu'ici désespéré d'atteindre.

» Il a suffi du simple jeu de la statistique, fonctionnant il est vrai trente ans de suite avec une patience exemplaire et un soin minutieux ; il a suffi de l'appel à la raison publique par la simple publication de chiffres, sans commentaires, pour accomplir une véritable révolution dans les mœurs scolaires du pays tout entier. On a d'abord souri de ce « recensement intellectuel ». On a parlé de mandarinats, d'officiers changés en maîtres d'école et de soldats redevenus écoliers.

» Et puis, après la surprise ou l'hésitation du premier moment, l'opinion publique s'est montrée unanimement et décidément favorable à cette enquête. Très peu d'années lui ont suffi pour en mesurer les effets et pour les prendre très au sérieux.

» De quelque manière que l'on fasse les calculs et que l'on envisage les résultats, qu'on les étudie par comparaison dans l'ensemble ou dans le détail, entre cantons, districts, communes, qu'on prenne à part la population agricole, la population ouvrière, la montagne ou la plaine, que l'on suive de près la courbe des examens dans les parties les plus avancées ou dans les retardataires du pays, par année ou par périodes décennales depuis 1875, partout, dans tous les sens et avec tous les procédés d'investigation, le résultat apparaît sans doute ni débat quelconque. Et partout c'est une plus-value acquise : élévation du niveau au bas de l'échelle, au milieu comme au sommet.

» Pour ne parler que des illettrés proprement dits, c'est une catégorie qui a disparu.

» On comptait en 1906, sur 27,000 recrues, 17 ne sachant pas ou presque pas lire. Nous en avons plus de 15,000 ! »

M. Buisson cite à titre d'exemple de l'action directe que ces examens ont exercée sur l'opinion publique, le cas du canton du Valais et celui du canton de Fribourg.

ENCORE L'ORTHOGRAPHE

La dictée de Compiègne.

Voici la fameuse dictée, œuvre de Mérimée, donnée à Compiègne en 1868, où l'impératrice, s'il faut en croire la légende, fit quatre-vingt-dix fautes, et l'empereur soixante, et pour laquelle aucun des académiciens présents n'aurait été reçu au brevet.

Il est à remarquer que, suivant l'usage d'alors, les moindres infractions aux règles de l'accentuation ou même de la ponctuation étaient rigoureusement comptées comme fautes : une virgule omise, faute ; un accent omis, ou ajouté, ou modifié, faute ; *Hâvre* au lieu de *Havre*, faute.

Malgré cela, on sera surpris que le total ait pu être si formidable. Mais la légende embellit toujours. D'ailleurs, si l'on s'en rapporte à une autre tradition, — il faut être impartial, — la copie de l'empereur aurait été sans reproche. Il n'eut pas ce jour-là un mince mérite.

Dictée de Mérimée.

Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guêpier.

Quelles que soient, quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la douairière et le marguillier, il était infâme d'en vouloir pour cela à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis et de leur infliger une raclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau, et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

Deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phtisie.

Par saint Martin, quelle hémorragie, s'écria ce bélître! A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuit dans l'église tout entière. MÉRIMÉE.

Quel bel exercice d'acrobatie grammaticale, mais quel ridicule exercice d'intelligence!...

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Le canton *d'Argovie* est celui où nous trouvons la plus petite différence entre les traitements des instituteurs et ceux des institutrices. Calculée d'après la moyenne, elle n'est que de 4 fr. Instituteurs (72 % des 595 membres du corps enseignant primaire) 1648 fr., institutrices (28%) 1644 fr. 64 personnes doivent se contenter du minimum de 1400 fr.; 343 reçoivent de 1450-1600 fr.; 121 de 1650-1950 fr. et 57 reçoivent au moins 2000 fr.

Les maîtres secondaires reçoivent des traitements variant entre 2500 et 3900 francs; les maîtres spéciaux sont payés de 60-125 fr. l'heure.

En 1904, la *ville de Lucerne* avait rendu un décret fixant, pour une période de quatre ans, les traitements du corps enseignant. Pour une nouvelle période, ceux-ci, tout en restant de 100 fr. inférieurs à ce que les maîtres avaient demandé, viennent d'être fixés comme suit:

Ecole primaire: maîtres; 2900-4000 fr. (période de 1904, fin 1907: 2600-3400); maîtresses: 2100-3100 fr., maîtresses d'ouvrage 1800-2100 fr. Les maîtres des classes spéciales reçoivent un supplément de 200-500 fr., ceux de l'école d'application 100-300 fr. Ecole secondaire: maîtres: 3500-4500 fr. (3000-3800), maîtresses: 2500-3500 fr., maîtresses d'ouvrage 2000-2400 fr. Les traitements des maîtres spéciaux ont aussi été augmentés, de même que ceux des directeurs. Les concierges non plus n'ont pas été oubliés. Suivant l'ancien décret,

le maximum était atteint après dix-huit ans, dorénavant il le sera après dix ans de services. Maîtres primaires et secondaires doivent donner vingt-huit heures par semaine. Pour l'année courante, les traitements ont été augmentés de 400 fr. pour l'école primaire et de 500 fr. pour l'école secondaire.

FRANCE. — Il résulte d'une statistique récente que la France compte 12 389 écoles avec moins de 20 élèves par classe, 7456 classes avec plus de 50 élèves et 201 classes avec un effectif dépassant 80 élèves.

Ils sont surmenés.

Dans nos campagnes vaudoises, la main-d'œuvre est devenue si chère que les enfants doivent remplacer les ouvriers introuvables.

Presque tous, filles et garçons, levés dès les cinq heures du matin, si ce n'est avant, doivent vaquer aux travaux du ménage ou de l'écurie.

Ils n'ont que juste le temps de déjeuner à la hâte pour courir à l'école où ils arrivent l'heure frappant, mal lavés, mal peignés et sans avoir préparé la petite tâche donnée.

Les deux heures passées en classe sont un repos du corps, mais une torture pour l'esprit. Ces enfants, à demi-fourbus, déprimés, indifférents à tout, ne se soucient guère des hauts faits de Guillaume Tell, de l'accord des participes ou de la preuve par neuf.

Pour ces pauvres diables, une petite sieste ferait bien mieux leur affaire. Dans les fabriques, les enfants sont protégés par des lois. Chez nous paysans, on en voit qui, pendant la fenaison ou lors des effeuilles, sont debout de cinq heures du matin à neuf heures du soir.

Et que dire de certains pensionnaires pris *par pitié* dans d'*honorables* familles où ils sont honteusement exploités? Pauvres civilisés, vous n'avez pas le loisir d'être *enfants*. Les négrillons, qui musent et rient à journées faites, doivent vous faire envie.

Il en faut de la patience pour réveiller ces intelligences engourdies. Que peut-on raisonnablement exiger de ces écoliers qui n'ont ni le temps, ni la force d'étudier leurs leçons?

Le maître humanitaire serait heureux de les laisser en paix; mais les programmes sont là, chargés, impérieux, inexorables, et coûte que coûte, il faut marcher, aller de l'avant, sans trève, sans pitié. L.-J. Magnin.

BIBLIOGRAPHIE

Par la loi vers la liberté, de Ch. Wagner à la librairie Fischbacher Paris, 2 fr. broché.

Cet ouvrage, que j'ai eu un très grand plaisir à parcourir, débute par les explications suivantes, qui en indiquent le mobile et la portée : « Les discours qu'on va lire sont nés d'une préoccupation douloureuse causée par l'absence de direction morale qui se remarque chez beaucoup de nos contemporains. Les principes élémentaires de la conduite humaine sont pareils à ces signaux qui, en mer et sur les lignes ferrées, renseignent le pilote ou le mécanicien. Si l'éclat de ces

avertisseurs n'est pas net, si surtout ils paraissent ne pas occuper toujours la même place, il y a désorientation et danger. Il faut donner l'alarme. »

L'ouvrage comprend six de ces discours intitulés : 1. L'anarchie morale. 2. La loi. 3. L'autorité, 4. La discipline, 5. La liberté, 6. L'homme soldat et chevalier.

On voit par là quelle est la matière traitée et l'on peut d'emblée juger de son importance. Dans ces quelques pages, que de choses excellentes exprimées avec un style vigoureux et une maîtrise de pensée admirablement conduite ! L'auteur y aborde au vif et ramène au point des questions vitales de la plus haute importance morale.

Beaucoup d'erreurs se font jour à leur sujet dans la société. Elles dépriment le sens moral des populations et leur font perdre tout ressort pour le devoir. Les ramener à une compréhension saine de ces choses et à des règles sûres de conduite, voilà ce que l'auteur a tenté par ses plaidoyers d'une valeur humanitaire hautement appréciable. Il serait à souhaiter qu'ils reçussent une publicité étendue, fussent compris d'un grand nombre et surtout largement réalisés. Je pensais d'abord à donner quelques extraits de ce volume [1], mais il est si bon qu'il faudrait tout citer. De sorte que je ne saurais mieux faire, en bonne conscience, que d'en recommander vivement l'acquisition à tous ceux qu'intéressent ces questions. O. S.

Préjugés d'autrefois, Carrières d'aujourd'hui, par Gaston Valran, docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Aix ; avec préface de M. Eug. Etienne, ancien ministre. (I vol. in-12, *3* fr. *50* ; Privat, Toulouse ; H. Didier, Paris, éditeurs.)

Ce nouveau volume de la Bibliothèque des Parents et des Maîtres répond à la question qui préoccupe le plus les familles : Comment orienter nos fils et nos filles en dehors des sentiers battus ? Quelles sont par excellence les carrières d'aujourd'hui ?

M. Valran étudie successivement les courants de l'opinion, les diverses carrières et leur préparation en France et à l'étranger, au degré primaire, secondaire ou supérieur ; enfin, les institutions de patronage qui facilitent le placement des jeunes gens dans les carrières économiques.

L'auteur s'est efforcé de coordonner et de multiplier des conseils pratiques, tels que pouvait les donner quelqu'un qui a vu tout ce qu'il décrit et apporte les résultats de nombreuses missions à l'étranger et aux colonies. En honorant d'une préface ce travail d'un de ses collaborateurs, M. Eug. Etienne, ancien ministre, président de la Ligue coloniale française, a confirmé de sa haute autorité le grand intérêt qui s'attache à cet exposé précis et clair des routes nouvelles qui s'ouvrent devant les fils de la démocratie contemporaine.

VARIÉTÉS

Une composition sur le « porc ».

Présentez-moi quelque chose d'original, de court, de bon, avait recommandé le maître, en donnant ce sujet aux jeunes gens des cours caniculaires.

[1] Nous y reviendrons. (*La Réd.*)

Voici un de ces travaux, qui n'est point banal :

« Le porc est un animal noble : il est vêtu de soies ; ce quadrupède est un peu militaire : il a deux rangées de boutons sous le ventre ; c'est un pachyderme musicien : il a la queue en trompette. »

L.-J. MAGNIN.

Suisse.[1]

Chanson nationale sur l'air du Ranz des vaches.

Chantons notre belle patrie,
Et son grand nom si glorieux,
Béni des cieux :

REFRAIN

Suisse, Suisse !
Pays heureux ;
Suisse, Suisse,
Pour toi nos vœux !

Nous aimons tes hautes montagnes
Tes grands vallons et tes lacs bleus,
Reflets des cieux :

REFRAIN

*(Premier allegro)**
Torrents rapides,
Flots limpides,
Portez au monde
Graine féconde :
Nos gais cantiques
Patriotiques.

REFRAIN

Tous les cantons vivent en frères,
Sous ton drapeau si respecté,
En liberté :

REFRAIN

Nous te chantons en trois langages ;
Mais nous t'aimons d'un même amour,
Et pour toujours :

REFRAIN

*(Deuxième allegro)***
Sur nos montagnes ;
Dans nos campagnes,
Tout Suisse chante,
L'âme contente :

REFRAIN

Pour toi, nous donnerions nos vies,
Comme l'ont fait nos fiers aïeux
Victorieux :

REFRAIN

Puisse toujours la Providence
Veiller sur Toi dans l'avenir
Et te bénir :

REFRAIN

Que dans notre chère Helvétie
Règnent concorde, égalité,
Fraternité.

REFRAIN

Suisse, Suisse,
Pays heureux ;
Suisse, Suisse !
Tels sont nos vœux !

* 1er allegro, air : *Vini dè totè...* ** 2me allegro, air : *Lè Senaillirè...*

H. BERNEY.

Perles scolaires

garanties authentiques. — Recueillies par G. Reymann.

La femme d'un frère est une belle femme.

Un homme qui habite une île est un robinson.

La bouche de la grenouille a une grande ouverture qui s'appelle gueule. Ses cinq pattes de derrière viennent plus vite que celles de devant ; elle n'a que quatre pattes devant.

Les ports de la Corse sont Londres, Plymouth et St-Nazaire.

Calvin fit brûler Michel Servet parce qu'il avait tué des gnômes chrétiens.

[1] Chanté par M. Berney, à la réunion annuelle des Anciens normaliens, à Lausanne, le 12 septembre 1908.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré supérieur.

La soie.

La soie est la seule matière textile d'origine animale. Elle provient de la coque dans laquelle plusieurs espèces d'insectes du genre *Bombyx*, à l'état de larves, subissent leurs métamorphoses. Pour obtenir ce précieux produit, on élève de préférence la *Phalène* ou *Bombice du mûrier*, insecte à ailes brillantes et à écailles.

Cet insecte, qui se nourrit sur les feuilles du mûrier blanc, est originaire de l'orient de l'Asie. Bien des siècles avant l'ère chrétienne, il était élevé en Chine dans le but d'en approprier les fils à la confection des vêtements. Il passa de là dans l'Inde et la Perse, puis, longtemps après, en Europe.

Nous ne parlerons pas ici de l'éducation des vers-à-soie, ce sujet ayant été traité tout au long dans l'*Educateur* de 1906, par M. *E. Jaccard*. (Voir pages 42 à 44, ainsi que les notes historiques des pages 62 et 63). Nous nous bornerons à parler de la matière elle-même.

Dans le corps du ver la matière de la soie est liquide, mais elle se durcit à l'air à mesure qu'elle sort, par une double filière, des organes excréteurs placés près de la bouche de la chenille. Ces deux filaments s'agglutinent par le contact et n'en forment plus qu'un. L'épaisseur du fil peut varier suivant les conditions dans lesquelles l'insecte file son cocon, mais par la réunion des brins au nombre de trois à quinze, nécessaires à la production d'un fil industriel, ces différences d'épaisseur disparaissent. La soie d'un cocon pèse en moyenne un décigramme et demi ; le fil a une longueur de 230 à 250 m. ; ce qui donne une idée de son extrême ténuité. Vue au microscope, la soie paraît formée de tubes excessivement fins, transparents, légèrement aplatis, mais jamais tordus sur eux-mêmes comme le coton et sans cloisons transversales comme dans le lin.

On connaît deux espèces de soie : la blanche et la jaune. L'une et l'autre sont introduites en Europe.

Dans le commerce, on partage les soies en deux grandes classes : la soie *grège*, qui est le produit immédiat du dévidage du cocon, et qui n'a subi aucune préparation ; la soie *ouvrée*, qui a subi une préparation la rendant propre à différents emplois dans les manufactures.

La soie pure a une ténacité supérieure à celle des autres matières textiles. Elle absorbe assez facilement l'humidité. Elle brûle au feu, se fond, noircit, se boursoufle en répandant une odeur désagréable.

Elle prend les matières colorantes végétales mieux que le lin et le coton, mais moins bien que la laine ; les couleurs métalliques la pénètrent avec moins de facilité que les tissus végétaux, mais elle est plus accessible aux principes colorants que la laine. Les couleurs que prend la soie sont plus belles et plus solides par le concours des mordants, tels que l'alun, la noix de galle et le sel d'étain.

Si l'on veut analyser chimiquement un tissu composé de soie, de laine et de

coton, on le plonge dans une solution bouillante de chlorure de zinc, qui dissout uniquement la soie. Le résidu bien lavé est traité par l'eau de soude un peu chaude pour enlever la laine ; ce qui reste est la fibre végétale.

(D'après les *Matières textiles*, de J. Girardin.)

Le pin.

Degré intermédiaire (première année).

Matériel d'intuition. — Faire apporter aux élèves quelques branches (rameaux) de pin, de sapin et de mélèze. Préalablement il aura été fait avec les élèves une promenade dans les environs du village, dans laquelle on aura fait observer ces différents arbres. Les enfants arrivent très facilement à les distinguer les uns des autres. Le jour avant la leçon, on pourra les inviter à aller regarder ces arbres de plus près et en particulier le pin.

Introduction : Faire trouver les différents arbres de nos forêts, et faire nommer celui qui fera le sujet de la leçon : *Le pin.*

DÉVELOPPEMENT

Lieux où croît le pin : Il croît volontiers sur les pentes des montagnes, mais on en trouve fréquemment à la plaine, soit dans les bois, soit dans les promenades ou même dans les jardins d'agrément.

Les terrains qu'il aime : Le pin aime plus particulièrement les terrains sablonneux et gras. Il ne réussit guère dans les terres marécageuses.

DESCRIPTION DE L'ARBRE

Les racines sont très profondes.

Le tronc est recouvert d'une écorce brune épaisse et rugueuse.

Les branches sont noueuses et étalées.

Les feuilles ont la forme d'aiguilles et sortent deux par deux (par paires) d'un petit bouton. Ces aiguilles sont plus longues que celles du sapin ; elles ne tombent pas chaque automne.

Les fruits du pin sont des cônes un peu arrondis, ils sont plus petits que ceux du sapin.

On peut faire remarquer aux enfants l'extérieur du cône fermé comme par des écailles, puis l'ouvrir pour faire voir les graines.

UTILITÉ DU PIN

Du pin on retire du goudron. Avec son bois, qui est rougeâtre, on fait des châssis de fenêtre et des mâts de vaisseau. Les aiguilles sont souvent utilisées comme litière pour le bétail.

Abstraction, généralité : Le pin est un arbre forestier qui appartient à la famille des conifères.

Comparaison avec les autres conifères, surtout avec le sapin.

PLAN OU CANEVAS

Lieux et terrains où croît le pin. Description des différentes parties de l'arbre : les racines, le tronc, les branches, les feuilles et les fruits.

Utilité du pin, ce qu'il produit.

Qu'est-ce que le pin et à quelle famille appartient-il ?

Comparaison avec le sapin.

(La comparaison du pin avec le sapin pourra faire l'objet d'une autre leçon.)

Composition à faire avec les enfants au tableau noir et reproduite ensuite.

Le pin.

Le pin croît principalement sur les pentes des montagnes ; il aime les terrains sablonneux. Il a des racines très profondes. Son tronc, moins droit que celui du sapin, est recouvert d'une écorce brune, épaisse et rugueuse. Les branches du pin sont noueuses et étalées. Les feuilles ont la forme d'aiguilles et sortent par paires d'un petit bouton ; elles ne tombent pas chaque automne. Les fruits du pin sont des cônes petits et arrondis renfermant la graine.

Du pin on retire du goudron. Avec son bois qui est rougeâtre, on fait des châssis de fenêtre et des mâts de vaisseau.

Le pin est un arbre forestier de la famille des conifères.

VOCABULAIRE

Le sapin, le tronc, l'écorce, les branches, les feuilles, la paire, le bouton, le cône ; il n'a qu'une, elles sortent : droit, rougeâtre, blanc, courbe, long, longue, courte, épaisse, crevassée ; en général, ordinairement ; chaque, celui celle.

DICTÉE : *Le pin et le sapin.*

Le tronc du sapin est en général plus droit que celui du pin. L'écorce du pin est plus épaisse et plus crevassée que celle du sapin. Les branches du sapin sont noueuses, celles du sapin sont ordinairement droites. Les feuilles du pin sont longues et sortent par paires d'un bouton. Les cônes du sapin sont plus longs que ceux du pin. Le bois du sapin est blanc ; celui du pin est rougeâtre.

L. Dy.

DICTÉES

Zadig.

Il y a fort longtemps, à Babylone, vivait un beau jeune homme du nom de Zadig. Riche et intelligent, bien éduqué, sachant modérer ses désirs, généreux, réellement bon, il crut qu'il pouvait être heureux.

Il chercha son bonheur dans l'étude de la nature. Rien n'est meilleur, disait-il, qu'un philosophe qui lit dans ce grand livre que Dieu a mis sous nos yeux. Les vérités qu'il découvre sont à lui ; il vit tranquille et ne craint rien des hommes.

Plein de ces idées, Zadig se retira dans une maison de campagne sur les bords de l'Euphrate. Là, il ne s'occupait pas à calculer combien de pouces d'eau coulaient en une seconde sous les arches d'un pont, ou s'il tombait plus de pluie dans le mois de la souris que dans celui du mouton. Il n'imaginait point de faire de la soie avec des toiles d'araignées, ni de la porcelaine avec des bouteilles cassées ; mais il étudia surtout les propriétés des plantes et des animaux, et il acquit bientôt une sagacité qui lui fit découvrir mille différences où les autres hommes ne voyaient rien que d'uniforme.

(*D'après Voltaire*) L.-J. Magnin.

Zadig, Sétoc et le voleur.

Sétoc, riche marchand arabe, ayant réclamé à un Hébreu les cinq cents onces d'argent qu'il lui avait prêtées, celui-ci, profitant de ce que les témoins étaient morts, nia les avoir reçues.

Sétoc confia sa peine à son esclave Zadig.

En quel endroit, demanda Zadig, avez-vous prêté votre argent? — Sur une large pierre, répondit le marchand, près du mont Oreb. — Quel est le caractère de votre débiteur? — Celui d'un fripon. — Est-ce un homme vif ou mou, avisé ou imprudent? — C'est de tous les mauvais payeurs, le plus vif que je connaisse. — Eh bien, permettez que je plaide votre cause devant le juge.

En effet, Zadig cita l'Hébreu au tribunal et il parla ainsi au juge: Oreiller du trône d'équité, je viens redemander à cet homme, au nom de mon maître, cinq cinq cents onces d'argent qu'il ne veut pas rendre.

— Avez-vous des témoins, dit le juge. — Non, ils sont morts; mais il reste une large pierre sur laquelle l'argent fut compté; j'espère qu'elle portera témoignage; je l'enverrai chercher aux dépens de mon maître et en attendant qu'elle vienne, nous resterons ici l'Hébreu et moi. — Très volontiers, répondit le juge, et il se mit à expédier d'autres affaires.

— Eh bien, dit-il à Zadig, à la fin de l'audience, votre pierre n'est pas encore venue? L'Hébreu, en riant, répondit: — Votre grandeur resterait ici jusqu'à demain, que la pierre ne serait pas encore arrivée; elle est à plus de six milles d'ici et il faudrait quinze hommes pour la remuer. — Bon, s'écria Zadig, je vous avais bien dit que la pierre porterait témoignage; puisque cet homme sait où elle est, il avoue que c'est sur elle que l'argent fut compté. L'Hébreu déconcerté dut tout avouer. Le juge ordonna qu'il serait lié à la pierre sans manger ni boire, jusqu'à ce qu'il eut rendu les cinq cents onces. qui furent bientôt payées.

L'esclave Zadig et la pierre furent en grande recommandation dans l'Arabie.

Pour dictées ou compte-rendu.

Zadig ou la Destinée est un conte oriental ou le héros principal, Zadig apprend à ses dépens à connaître la vie; mais comme il est philosophe, il ne se fait jamais trop de soucis et sait se contenter, donnant ainsi une bonne leçon à ceux qui se plaignent sans cesse.

Lisez Zadig, de Voltaire; et, comme disait Brillat-Savarin, vous m'en direz des nouvelles. (Tome 24e). L.-J. Magnin.

Sois perspicace.

On vante l'habileté de certains policiers. Le Zadig de Voltaire aurait pu leur en remontrer, ainsi qu'on le voit dans le chapitre intitulé « Le chien et le cheval. »

..... Un jour, se promenant auprès d'un petit bois, Zadig vit des officiers qui couraient çà et là, comme des hommes égarés qui cherchent ce qu'ils ont perdu de plus précieux. Jeune homme, lui dit le premier domestique, n'avez-vous point vu le chien de la reine? — Zadig répondit modestement: C'est une chienne et non pas un chien; c'est une épagneule très petite qui a fait depuis peu des chiens; elle boite du pied gauche de devant et elle a les oreilles très longues. — Vous l'avez donc vue, dit le premier domestique tout essoufflé? — Non, répondit Zadig, je ne l'ai jamais vue, et je n'ai jamais su si la reine avait une chienne.

Le plus beau cheval de l'écurie du roi s'étant échappé des mains d'un palefrenier dans les plaines de Babylone, le grand-veneur et tous les autres officiers

coururent après lui avec autant d'inquiétude que pour la chienne de la reine. On s'adressa à Zadig qui répondit : C'est le cheval qui galope le mieux ; il a cinq pieds de haut, le sabot fort petit ; il porte une queue de trois pieds et demi de long ; les bossettes de son mors sont d'or à vingt-trois carats et ses fers sont d'argent à onze deniers.

Quel chemin a-t-il pris ? où est-il ? demanda le grand-veneur.

— Je ne l'ai point vu, répondit Zadig, et je n'en ai jamais entendu parler...

Zadig, accusé d'avoir volé le cheval du roi et la chienne de la reine, fut condamné au knout et le reste de ses jours en Sibérie.

A peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chienne.

Les juges furent dans la douloureuse nécessité de réformer leur arrêt, mais ils condamnèrent Zadig à payer quatre cents onces d'or pour avoir dit qu'il n'avait point vu ce qu'il avait vu.

Zadig ayant eu la permission de se justifier, il parla en ces termes : Je me promenais vers le petit bois. J'ai vu sur le sable les traces d'un animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien.

Des sillons légers et longs, imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mamelles étaient pendantes, et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D'autres traces en un sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m'ont appris qu'elle avait les oreilles très longues ; et comme j'ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j'ai compris que la chienne était un peu boiteuse.

Pour le cheval, j'ai aperçu les marques des fers ; elles étaient toutes à égales distances. Voilà, ai-je dit, un cheval qui a un galop parfait. La poussière des arbres, dans une route étroite, qui n'a que sept pieds de large, était un peu enlevée à droite et à gauche à trois pieds et demi du milieu de la route. Ce cheval, ai-je dit, a une queue de trois pieds et demi, qui par ses mouvements de droite et de gauche a balayé cette poussière. J'ai vu sous les arbres qui formaient un berceau de cinq pieds de haut, les feuilles des branches nouvellement tombées ; j'ai connu que ce cheval y avait touché et qu'ainsi il avait cinq pieds de haut. Quant à son mors, il doit être d'or à vingt-trois carats, car il en a frotté les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai. J'ai jugé enfin par les marques que ses fers ont laissées sur des cailloux d'une autre espèce, qu'il était ferré d'argent à onze deniers de fin...

Tous les juges admirèrent le profond et subtil discernement de Zadig.

(Ce travail, qui peut être donné comme dictées ou compositions — après lectures du maître — montrera à nos enfants que l'habitude d'ouvrir l'œil et le bon a une grande importance.) L.-J. Magnin.

RÉCITATION

L'écho.

« Ho ! Ho ! » criait un jour petit Fritz à l'écho.
Et l'écho répondait à petit Fritz : « Ho ! Ho ! »
— « Tu n'es qu'un sot ! » reprend Fritz et l'écho répète :
— « Tu n'es qu'un sot ! »
Mon Fritz trouve fort indiscrète
Cette réplique et court, se croyant provoqué,
Chercher au fond du bois qui de lui s'est moqué.
Mais il ne rencontre personne.
Et qui d'entre vous s'en étonne ?
Il s'en retourne tout fâché
Et raconte à maman que, dans l'ombre caché,
Un petit polisson l'outrage.
Maman lui dit : « Ce polisson
Fait ce que tu fais, mon garçon,
Tout à fait, mais pas davantage.
S'il t'insulte, c'est toi qui l'avais insulté.
Parle-lui donc avec bonté
A coup sûr, il fera de même. »
Fritz s'en revient au coin du bois
Et là, de sa plus douce voix,
Il se mit à crier : « Je t'aime ! »
— « Je t'aime ! » lui répondit-on
Exactement du même ton.
Fritz admire cette merveille
Et continuant : « Si tu veux
Nous serons bons amis tous deux !
— Amis tous deux ! Amis tous deux ! »
Répondit une voix pareille.
Soyons prévenants, bons et doux
Les tout premiers envers les autres,
Et leurs sentiments envers nous
Bien souvent répondront aux nôtres.

(P.) ARBOUSSE-BASTIDE.

RÉCIT

A l'occasion des leçons de géographie sur la Hollande.

Une fissure dans la digue.

— Pierre ! Pierre ! criait une bonne femme en s'abritant les yeux avec la main, tandis qu'elle cherchait à apercevoir son fils qui jouait dans la plaine avec ses frères et sœurs.

L'enfant s'approcha enfin, et sa mère continua : — Ecoute, Pierre, je désire que tu ailles, avant qu'il fasse nuit, chez le vieil aveugle qui demeure de l'autre

côté de la digue ; je viens de lui cuire un pain mollet qui lui fera grand plaisir pour son déjeuner de demain. Tu as parfaitement de temps d'aller et de revenir avant le coucher du soleil.

Pierre, en enfant obéissant, quitte aussitôt ses jeux, prend le panier que sa mère lui tend et part pour faire sa course. La bonne femme rentre chez elle et commence à vaquer aux soins de son ménage, afin que le souper soit prêt quand son mari rentrera après le travail de la journée. Elle chantonne en allant et en venant ; elle pense au brave homme qui doit travailler si péniblement tout le jour aux écluses, aussi n'épargne-t-elle rien pour qu'à son retour il soit réjoui et réconforté.

Pierre, en passant près de son petit frère et de leurs compagnons, leur dit où il va et il ajoute :

— Je vais courir si vite que nous aurons encore le temps de nous amuser à mon retour ; vous verrez ! Je pense que je serai de retour avant que le soleil soit tout en bas !

Le voilà parti. Il est content de porter ce bon pain au vieillard qu'il aime et qu'il plaint ; aussi avance-t-il plein de joie. Si l'aveugle avait pu voir cette figure souriante, il en aurait certainement été réjoui ; mais le ton de Pierre lui fait pressentir l'affection du cher garçon et il sent bien que l'enfant a été heureux de faire la commission de sa mère.

Ce fut un bon moment pour le vieillard que celui que Pierre passa dans sa chambrette ; son cœur est réchauffé par l'amitié de l'enfant et il se sent moins isolé.

Mais il faut partir, le jour baisse ; Pierre s'est attardé plus qu'il ne l'avait pensé, car voyant que sa présence faisait plaisir, il n'a pas voulu écourter sa visite.

Cependant maintenant il faut partir.

Il va faire nuit. Le vent se lève, un orage est imminent. La mère sort devant la porte de sa maison et regarde du côté de la digue, s'étonnant de ne pas voir revenir Pierre ; mais elle n'aperçoit rien !

Les ténèbres s'épaississent ; des nuages noirs s'amoncellent dans les airs ; les oiseaux effrayés volent en criant, et Pierre ne revient pas !

Il reviendra demain matin, se dit enfin la bonne femme pour se tranquilliser ; il se sera attardé et le vieux Jacques, voyant venir l'orage, n'aura pas voulu le laisser partir...

Cependant cela ne ressemble pas à Pierre ! Il est si consciencieux, il ne voudrait pas me mettre en peine ! Il n'est jamais resté nulle part sans permission...

Qu'était-il arrivé ?

Pierre était parti en courant et traversait les talus de gazon placés contre les digues, lorqu'il s'arrêta pour cueillir quelques jolies fleurs sauvages. Pendant qu'il était ainsi occupé, son attention fut attirée par le bruit que faisaient les flots de la mer poussés par le vent contre la digue.

— Il est heureux, pensa Pierre, que ces digues soient bien construites, que les écluses soient si fortes, et que mon père les entretienne en bon état, car, autrement, que deviendraient nos champs, nos terres, nos habitations ?... Nous serions bientôt tous noyés !

Mais qu'est-ce que cela ? Malgré le tumulte des eaux, Pierre entend un petit bruissement. C'est de l'eau qui coule ! Mais où ?

Il cherche, va à droite, à gauche, et enfin il découvre un tout petit ruisselet qui sort du côté de la digue !

— C'est une fissure dans la digue ! se dit-il avec terreur, et, quelque jeune qu'il soit, il comprend tout ce que cela peut causer de malheurs ! Il sait, il l'a entendu dire à son père, que la plus petite fissure peut, en une seule nuit, devenir une terrible brèche par laquelle la mer coulera comme un fleuve, et il sait quelle est la force de la mer lorsqu'elle n'est pas retenue dans ses bords.

Pauvre garçon que va-t-il faire ?

Il met sa main sur la fente espérant l'empêcher ainsi d'augmenter, et il appelle de toutes ses forces au secours ! Il croit entendre une réponse, il met son oreille contre le sol pour écouter, mais rien ne lui répond, il n'entend que l'écho de ses cris !

Pauvre enfant ! Cependant il reste à son poste.

De temps en temps il appelle, mais il n'ose, même pour un moment, ôter sa main de dessus la fissure qui l'effraie.

Le soleil se couche, les nuages s'amoncellent, le vent souffle avec fureur ; Pierre pense qu'il mourra là, mais il n'a pas un instant l'idée de s'éloigner, car il croit pouvoir ainsi éloigner le danger.

Ah ! quelle longue nuit !

. . . . . .

La pauvre mère n'a pas eu un moment de repos. Longtemps avant le jour, elle est levée, et, à tous moments, elle va sur la route pour voir si l'enfant ne revient pas.

Tout-à-coup elle voit dans le lointain plusieurs hommes qui marchent lentement, portant quelque chose.

La mère s'avance vers eux le cœur palpitant de frayeur. Oui, c'est ça, c'est son Pierre, son cœur le lui dit, mais comment le retrouve-t-elle ?

— Il est mort ? s'écrie-t-elle, mon enfant est mort !

Le père entend ; il sort en courant, il regarde, il voit ce qu'elle voit, et il croit ce qu'elle croit.

Mais les porteurs sont encore loin, et dès qu'ils aperçoivent les parents, ils poussent un cri de joie qui effraie presque les pauvres gens.

Les hommes s'approchent peu à peu.

— Hourrah ! s'écrient-ils, votre fils nous a tous sauvés, et Dieu l'a sauvé à son tour !

Ils s'arrêtèrent enfin et se mirent tous à genoux, et là, avant que le soleil levant empourprât l'horizon, ces braves gens rendirent grâce à Dieu pour leur délivrance.

Il y a bien des années que ces événements se sont passés, et cependant encore, quand, dans les soirées d'hiver, le vent souffle bruyamment et que les eaux se jettent avec fureur contre la digue, les hommes de cette contrée racontent solennellement à leurs fils, comment leur pays fut sauvé jadis par le courage d'un jeune garçon. (P.) (*Histoire hollandaise*).

Lausanne. — Imprimeries Réunies.